

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 800

présenté par
Mme Buis

ARTICLE 4

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« leurs consommations »

les mots :

« leur consommation d'énergie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.